# PROVINCE DU BRABANT WALLON ARRONDISSEMENT DE NIVELLES



# Commentaires sur le budget 2016



# **SOMMAIRE**

Introduction	p 2
Service ordinaire	р3
Résultat général	р3
Recettes exercice propre	р3
Dépenses exercice propre	р6
Service extraordinaire	p 9
Les grandes orientations du budget 2016	p 10
Conclusions	p 13
Annexes	



Wavre, le 15 décembre 2015.

Madame la Bourgmestre, Chers Collègues, Mesdames, Messieurs,

Dans quelques jours, nous tournerons la dernière page du calendrier de l'année 2015. Une année sinistre à bien des égards, une année de deuil, de larmes et de sang... Des images, d'une insoutenable atrocité, ont envahi nos écrans interconnectés: des crayons ensanglantés de Charlie Hebdo, une jeunesse massacrée à la terrasse des bistrots parisiens, des militaires arpentant le pavé bruxellois et puis, et puis surtout, ce petit garçon déposé par la mort sur le bord d'une plage turque, qui, jusqu'à alors, n'était pour nous, qu'une destination de vacances...

Même si, en plein #brusselslockdown, les chats, nés de notre inébranlable et surréaliste belgitude, sont parvenus à nous faire prendre un peu de distance, nous sentons bien que « les lignes ont bougé »...

Dans cette nuit noire que fut l'année 2015, il y a, quand même, une petite lueur d'espoir...

Elle a pris la forme d'un petit marteau vert, vert comme le logo de notre Ville! Ce petit marteau, c'est celui qui, ce samedi 12 décembre, à 19h26 précises, scella l'accord sur le climat de la COP 21, un texte de 31 pages signé par 195 pays et l'Union européenne pour sauver la planète du réchauffement climatique. « Cet accord écrit l'Histoire », lit-on dans tous les commentaires... Mais il restera à le mettre en pratique et ce n'est pas gagné...

Si le terme « durabilité » est entré définitivement dans nos vocabulaires, il reste tant à faire. Plus que jamais, il faudra « penser global » pour « agir local ». Nous remercions le Conseil communal d'avoir, lors de notre dernière séance, approuvé, à l'unanimité, notre proposition de doter notre Régie de l'Electricité d'une personnalité juridique propre. Outre ses activités régulées de gestionnaire de réseau de distribution, nous pourrons, avec plus d'efficience, poursuivre nos chantiers : celui de la cogénération pour une gestion active de la production de chaleur et d'électricité dans les bâtiments communaux et, surtout celui du *smart metering* qui permettra de réduire drastiquement les consommations de tous nos usagers.

En équipant tout un quartier de luminaires intelligents, Wavre s'est montrée pionnière au niveau européen. Si des ajustements techniques sont encore en cours, nous pouvons d'ores et déjà annoncer que les consommations électriques ont été réduites de plus de 60% dans le périmètre concerné. Ce n'est pas rien et cela démontre que les lignes ont, en effet, bougé.

« Faire bouger les lignes », telle est l'ambition de notre Collège et la ligne directrice de notre budget qui, en 2016, mettra le turbo!



Je vous propose de parcourir ce budget traduit en chiffres et tableaux :

# **SERVICE ORDINAIRE**

# 1. Résultats globaux

Le résultat de l'exercice propre de 2016 se présente en équilibre avec un boni de 2.101.392€ soit 1,6 millions (+377%) de plus qu'à l'exercice précédent. Il est important de relever que cette forte augmentation est artificielle puisqu'elle résulte de la réestimation des centimes additionnels non perçus en 2015.

Quant au prélèvement en faveur du fonds de réserve, il s'élève, cette année, à 6.225.514 €, soit une augmentation de 1,2 millions (25%).

EX 2015	EX 2016	DIFFÉRENCE	Variation en %
440.125 €	2.101.392 €	1.661.267 €	377%
5.659.778 €	5.164.286 €	- 495.493 €	-9%
- 4 977 031 €	- 6 225 51 <i>1 €</i>	1 2/18 /187 €	25%
			-7%
	440.125 €	440.125 € 2.101.392 €  5.659.778 € 5.164.286 €  - 4.977.031 € - 6.225.514 €	440.125 €     2.101.392 €     1.661.267 €       5.659.778 €     5.164.286 €     -     495.493 €       - 4.977.031 €     - 6.225.514 €     1.248.483 €

Comme lors des budgets précédents, ces excédents sont utilisés pour autofinancer la part communale de nos investissements au service extraordinaire.

# 2. Résultats de l'exercice propre

### 2.1. Les Recettes

A l'exercice propre, les <u>recettes du service ordinaire</u> atteignent 42.481.647€ (+1,46%) au budget 2016, soit une hausse de 612.227 €.

Les principales recettes se définissent comme suit :

### 2.1.1. Le financement général des communes

Il est établi à 4.762.371€ ce qui représente 11% des recettes de l'exercice propre et une augmentation de 3,51% par rapport à la prévision 2015.



Anne MASSON Echevin des Finances et du Budget

Cette année, nous « fêterons » les 10 ans de la perte de notre dotation de chef-lieu de province. Malgré la réforme du financement général des communes intervenue en 2008, nous ne pouvons oublier, qu'en 10 ans, la Région wallonne nous a privés d'un soutien financier de près de 9 millions d'euros. Rappelons aussi que chaque Wavrien et, plus largement chaque Brabançon, reçoit plus de deux fois moins que son voisin wallon.

Financement général par habitant (sur base des budgets 2015/source Belfius)				
Wavre	Province	Cluster	Région	
141€	139€	241€	282€	

### 2.1.2. Les taxes et impositions

Les taxes et impositions s'élèvent à 26.699.396 € soit 62,8 % des recettes de l'exercice propre et se subdivisent en 4 catégories :

		EX 2015	EX 2016	Evolution	Par hab
Taxes et redevances communales	16,67%	4.353.125 €	4.449.731€	2,2%	145 €
Précompte immobilier	40,10%	10.590.041 €	10.706.106€	1,1%	317€
Personnes physiques	41,55%	9.323.593 €	11.094.039€	19,0%	328€
Automobiles	1,68%	510.127 €	449.521€	-11,9%	15 €
Total	100,00%	24.776.885 €	26.699.396€	7,8%	733 €

- le revenu des additionnels au précompte immobilier (taux de 1400) s'élève à 10.706.106 €, ce qui représente 25 % des recettes prévues à l'exercice propre et croît de 116.065 € ou 1,1 % par rapport au budget 2015.
- le revenu des additionnels à l'impôt des personnes physiques (taux de 6%) est évalué à 11.094.039 €. Ce montant représente 26% des recettes prévues à l'exercice propre. Cette évaluation est supérieure de 1.770.446,26 € par rapport à la prévision initiale pour 2015 en raison du retard d'encaissement du SPF Finances.
- La taxe sur les automobiles, désormais perçue par la Région wallonne, s'élève à 449.521€ soit une diminution de 60.606€ (11,9%) par rapport à celle de l'exercice précédent;



Comme l'illustre ce tableau, la fiscalité, inchangée depuis 2008, reste parmi les plus basses de Belgique et garantit, encore et toujours, aux Wavriens leur situation privilégiée de citoyens les moins taxés.

	Taux IPP	IPP (€/hab)	Taux PRI	PRI (€/hab)
WAVRE	6	328	1400	317
Clusters (communes de même catégorie)	7	380	2434	551
Moyenne BW	6,9	374	1987	450
Moyenne RW	8	437	2579	584

(calcul sur base de taux moyen observé – Source : Belfius 2015)

Comme chaque année, rappelons-nous qu'à Wavre, il n'y a pas de taxes sur le personnel occupé, sur la force motrice, les enseignes et réclames lumineuses, les locaux, les activités économiques, en général. Ceci dans le but de favoriser l'entreprenariat et la création d'emplois.

- Enfin, les autres taxes et redevances perçues par la Ville sont estimées à 4.449.730 € pour 2016, soit 10% des recettes de l'exercice propre. Cette prévision est en augmentation de 96.606 € par rapport à celle de l'année dernière.
- Relevons que la taxe forfaitaire sur l'enlèvement des déchets, revue à la baisse pour les taux de coïncidence, s'élève à 673.825€ et que la vente de sacs payants devrait rapporter 957.711 €, le prix des sacs payants ayant été adapté, cette année, pour répondre aux exigences de la Région wallonne dans le cadre du taux de couverture du coût-vérité de traitement des déchets.

### 2.1.3. Les autres recettes

Celles-ci représentent 7,5 millions d'euros ou 18 % des recettes de l'exercice propre et proviennent de :

- subsides octroyés pour le financement du plan communal pour l'emploi et les APE : 1,1 million d'euros ;
- subventions octroyées par la Fédération Wallonie Bruxelles pour le fonctionnement des écoles : 0,8 million d'euros ;
- intervention ONE pour les crèches et accueillantes : 0,7 million d'euros;
- locations immobilières et logements sociaux: 700.000 €;
- prestations effectuées pour des tiers : 2,1 millions d'euros ;
- partenariat entre le Brabant wallon et Wavre-Capitale de 600.000 €;



- dividendes, notamment de l'intercommunale de télédistribution ou d'intérêts de placements à hauteur de 850.000 € ;
- les redevances pour l'occupation du domaine public (gaz, électricité et eau) : 1,1 million d'euros ;
- et enfin du boni brut de la Régie de l'Electricité estimé à 1.682.058 € ; cette diminution de 338.000 € ne doit cependant pas nous inquiéter puisqu'en parallèle, au service extraordinaire, le budget communal n'interviendra plus dans le financement des investissements de la Régie. Le montant alloué à ce poste s'élevait à 860.000 €, en 2015.

### 2.2. Les Dépenses

Les <u>dépenses du service ordinaire</u> de l'exercice propre s'élèvent à 40.380.255€ au budget 2016, soit une diminution de 1.049.039€ (-2.5%).

### 2.2.1.Les dépenses de personnel

Elles représentent 42% du total des dépenses pour un montant de 16.903.314€ (- 1.672.521€ soit -9%).

Sont intégrés dans les dépenses de personnel:

- la disparition des charges de personnel du Service Incendie suite à la réforme ;
- un saut d'index ;
- la reprise de 2 membres du personnel de la Régie qui ne changeront pas de statut :
- l'application de la loi du 24 octobre 2011 assurant un financement pérenne des pensions, comprenant l'accroissement des cotisations patronales qui atteint 41,5 % en 2016 ;
- le plan d'embauche 2016 qui prévoit le recrutement de 13 agents contractuels pour l'administration dont 4 de niveau A ;
- la promotion et l'évolution de carrière des agents.

### 2.2.2. Les dépenses de fonctionnement

Ces dépenses atteignent 7.312.452€, soit 18% des dépenses de l'exercice propre. Elles diminuent de 42.026€ (-0,6 %) et se répartissent de la manière suivante:



Administration générale	2.019.740 €
Patrimoine privé	201.631 €
Voirie	1.661.900 €
Commerce-industrie	362.000 €
Enseignement	1.152.700 €
Bibliothèque, éducation populaire et arts	984.300 €
Cultes	11.500 €
Aide sociale et familiale	316.750 €
Cimetières et urbanisme	132.250 €
Immondices et eaux usées	264.800 €

C'est dans ce poste que se retrouvent aussi des prévisions pour des initiatives en matière de promotion du commerce, des entreprises wavriennes et de l'emploi, de manifestations culturelles, d'actions en faveur de la jeunesse et de participation à la citoyenneté (Conseil communal de l'Enfance ou d'un Conseil de la Jeunesse) ainsi que des mesures pour la mobilité ou l'environnement.

Comme le démontre ce tableau, à Wavre, les dépenses sont totalement maîtrisées puisque le ratio par habitant est plus bas par rapport à d'autres institutions.

Dépenses	Wavre	Cluster	Province	Région
Montant par habitant	219 €	254 €	234 €	223 €

Source: Profil financier 2015-Belfius

## 2.2.3. Les dépenses relatives à la dette

Elles s'élèvent à 200.922 € soit de 0,5 % des dépenses de l'exercice propre.

La prévision pour 2016 ne comprend donc que 21.000 € pour la charge de 6 mois d'intérêts des nouveaux emprunts pour un total de 3.686.854 € prévus pour le financement du service extraordinaire.

La charge annuelle complète, nouveaux emprunts inclus, sera de 335.000 €. Ce niveau d'endettement restera faible en comparaison aux autres institutions publiques car le solde de la dette à rembourser au 01/01/2016 n'est que de 729.592 €.

Comme l'an dernier, nous pensons donc judicieux de contracter ces emprunts à un moment où les taux restent historiquement bas.

Cela nous permettra également de ne pas puiser dans notre fonds de placement afin de le consacrer aux financements d'investissements futurs. En effet, les revenus des placements à long terme permettent de supporter une charge d'emprunts plus importante.



Dépenses	Wavre	Cluster	Province	Région
Montant par habitant	11 €	223 €	138 €	150 €

Source: Profil financier 2015-Belfius

## 2.2.4 Les dépenses relatives aux transferts

Celles-ci s'élèvent à 15.963.567 €, soit 40 % des dépenses de l'exercice propre et augmentent de 658.417 € ou 4,3 % par rapport aux prévisions pour 2015, ce qui s'explique comme suit :

- au 1<sup>er</sup> avril 2015, suite à la réforme des services incendies, la Ville de Wavre est devenue une commune protégée de la Zone de Secours du Brabant wallon et doit participer aux frais de fonctionnement par une dotation selon une clef de répartition basée à 99,9 % sur le nombre d'habitants et à 0,1 % sur la population active. La dotation de Wavre pour 2016 a ainsi été fixée à 1.202.742 €, soit un coût de 36 € par habitant au lieu de 45 € lorsque Wavre était centre régional ;
- la dotation à la Zone de Police augmente de 662.296 € ou 10,6 % causé par l'accroissement des charges de personnel, notamment des charges patronales ; les subventions fédérales n'augmentent que de 82.702 € (2,9 %) ;
- La dotation au CPAS augmente de 50.000 € (+1%) pour atteindre le montant total de 5.050.000 €. Une nouvelle fois, nous souhaitons soutenir l'action de notre CPAS en ces temps particulièrement incertains où nous devrons, plus que jamais, dégager des moyens pour faire face au mouvement migratoire dans le cadre d'une vraie politique d'inclusion.

Rappelons que notre effort de solidarité est exemplaire puisque nous octroyons un montant de 149 € par habitant alors que pour la Province, ce montant est de 118 € et de 124 € pour la Région.

Les subsides octroyés au Syndicat d'Initiative et MTAB	241.485 €
Le subside au festival du rire	25.000 €
Le subside à l'Association des Commerçants	12.000 €
Les subsides octroyés à divers organismes	132.120 €
Les subsides aux équipes sportives de jeunes	89.860 €
Les chèques sport accordés aux jeunes	60.000 €
Les subsides aux halls omnisports	392.200 €
La réduction télédistribution aux handicapés	20.000 €
Les subsides aux fabriques d'église	88.342 €
La contribution aux charges du C.P.A.S.	5.050.000 €
Dotation ordinaire Zone de secours	1.202.742 €
Dotation ordinaire à la Zone de Police	6.926.503 €



# SERVICE EXTRAORDINAIRE

Cette année, le montant total de nos investissements s'élèvera à 20.853.050 € dont 204.000 € seront consacrés aux investissements de la Zone de Police.

Le financement des dépenses d'investissements se fera comme suit :

- subsides prévus : 7.456.931,85 € pour la rénovation des écoles, l'aménagement de voiries (PIC du SPW), la construction du hall culturel polyvalent, des aménagements aux bâtiments culturels et édifices des cultes ;
- prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire alimenté par prélèvement sur le service ordinaire de 6.230.514 € ;
- prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire disponible : 1.535.500 € ;
- fonds propres du service extraordinaire : 1.943.250 € ;
- emprunts part communale : 3.686.854 €.

Le programme d'investissements de l'exercice 2016 est toujours ambitieux et concerne à la fois le développement des infrastructures et l'équipement des services.

Administration générale	695.000 €
Patrimoine privé	1.000.000 €
Dotation à la zone de police	204.000 €
Equipement voiries	7.861.250 €
Enseignement	1.138.900 €
Culture, loisirs et sports	8.330.500 €
Aide sociale et familiale	103.000 €
Cultes	323.700 €
Egouttage	150.000 €
Cimetières	175.000 €
Urbanisme	809.700 €



# LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2016

### LES GRANDS TRAVAUX

- Construction du Hall culturel polyvalent (phase I+ honoraires) : 7.000.000 €
- Aménagement du Parking des Mésanges : 393.250 €
- Plan Trottoirs 2016 (phase 2): 400.000 €
- Rénovation de la route de Rixensart et des rues Joséphine Rauscent, de Mérode et de l'Etoile (Plan d'investissement communal 2013-2016 –subsidié à hauteur de 1.313.000€) : 4.000.000 €
- Rénovation des voiries du Quartier de Stadt: 1.500.000 €
- Egouttage: 150.000 €

### LA VALORISATION DE NOTRE PATRIMOINE

- Rénovation du Château de l'Ermitage : 500.000 €
- Restauration du Carillon (étude) : 50.000 €
- Acquisitions immobilières : 850.000 €
- Restauration de la Chapelle de Grimohaye : 121.000 €
- Travaux aux bâtiments de culte (Toiture de la Basilique Notre-Dame de Basse-Wavre, électricité dans 4 églises, église protestante): 152.700 €
- Entretien des cimetières : 135.000 €
- Restauration de l'Hôtel de Ville : 170.000 €
- Restauration de la Fresque Yoko Tsuno : 60.000 €
- Entretien de la Mémoire (Limal) : 40.000 €
- Entretien des bâtiments communaux: 152.500 €
- Réaménagement de l'ancienne Ecole des Beaux-Arts : 100.000 €

### LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

- Modernisation de l'outil informatique (création d'un Mid Office mise en place d'une GED) : 335.000 €
- Application mobile: 25.000 €
- Achat et entretien de véhicules d'exploitation : 540.000 €
- Equipement mobilier & matériel d'exploitation: 172.000 €

### LA VALORISATION DE NOTRE ENSEIGNEMENT

- Poursuite des travaux de rénovation des écoles maternelles, primaires et artistiques: 762.000 €
- Installation d'un ascenseur à l'Ecole des Beaux-Arts : 80.000 €
- Achat d'équipement et de matériel pédagogique: 135.000 €
- Prise en charge de salaires non subsidiés : 70.000 €



### LE RENFORCEMENT DE LA MOBILITE

 Aménagement de chemins cyclables (Sentier des Huit Bonniers et Chaussée de la Verte voie): 300.000 €

Aménagement Quartier du Cimetière : 300.000 €
 Aménagement urbains et de sécurité : 230.000 €

Cellule «Mobilité» : 55.000 €

Achat de matériel de signalisation: 40.000 €

Achat d'abris pour vélos : 25.000 €

Aménagement du parking Sabin (PIN) :100.000 €

### LES ACTIONS DE SECURITE

Sécurisation des écoles : 131.000 €

■ Aménagement des voiries Rue de Profondsart : 30.000 €

Contrat de maintenance pour les caméras : 30.000 €

Entretien des hydrants : 72.200 €

■ Dotation à la Zone de Police : 204.000 €

### LES MESURES EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Placement de chaudières basse énergie (Résidences Brel et Delvaux) : 250.000 €

■ Entretien des espaces verts & chemins vicinaux: 225.000 €

 Dépollution du site de l'ancienne décharge de Basse-Wavre (étude de caractérisation): 84.700 €

 Affiliation au contrat de rivière Dyle et actions spécifiques en faveur de l'environnement: 60.000€

### LES MESURES DE SOLIDARITE

Travaux d'entretien pour les milieux d'accueil de l'enfance : 78.000 €

Conseil communal des Enfants & Conseil des Jeunes: 16.000 €

Plan de cohésion sociale: 145.000 €

Ristourne-Eau: 120.000 €

Réduction de la redevance télédistribution : 20.000 €

Dotation au CPAS : 5.050.000 €

### L'ENCOURAGEMENT A LA PRATIQUE DU SPORT

Aménagement du 2ème terrain de Hockey (terrain mouillé) :240.500 €

■ Couverture wifi dans les halls sportifs : 20.000 €

Rénovation des équipements sportifs: 290.000 €

Mise aux normes de l'AS Beauchamp : 25.000 €

Subsides aux associations sportives et asbl Sports & Jeunesse: 482.040 €

Octroi des chèque-sports : 60.000 €



### LE RENFORCEMENT DE L'ATTRACTIVITE DE NOTRE VILLE

- Rénovation du centre ancien (honoraires): 400.000 €
- Embellissement des entrées de ville et fleurissement (étude): 50.000 €
- Informations communales: 140.000 €
- Promotion des initiatives culturelles : 130.000 €
- Promotion du commerce et des entreprises wavriennes: 310.000 €
- Fêtes & cérémonies publiques : 63.000 €
- Wacolor Fest: 125.000 €
- Subside ordinaire au Syndicat d'initiative et MTAB : 242.000 €



# **CONCLUSIONS**

Si les événements de l'année 2015 marqueront à jamais nos consciences de citoyen engagé, elles renforceront aussi notre action pour une société plus libre, plus juste, plus responsable et plus durable. Les lignes bougent et nous aussi!

Le souhait du Collège communal est de garantir, plus que jamais, une haute qualité de service public autour de cinq priorités: l'éducation, la solidarité et la proximité, la sécurité et la mobilité, la conservation du patrimoine et, bien évidemment, les transformations de la ville.

### L'éducation

Donner à chaque enfant la chance de réussir et de s'épanouir : cette priorité donnée à l'éducation est au cœur de notre mission. Les nombreuses activités extrascolaires, encadrées par des intervenants qualifiés, les animations ludiques qui accompagnent les apprentissages de base comme la lecture ou l'écriture, le soutien à la pratique sportive via le Chèque-sport pour les 6 à 18 ans, l'éducation à la citoyenneté par la mise en place des Conseils des enfants et des Jeunes permettent de s'ouvrir à la culture, au sport ou encore aux valeurs démocratiques. Nous poursuivrons également nos efforts d'accueil de la petite enfance. Chaque année, nous investissons plus d'un million d'euros dans l'entretien et la rénovation de nos bâtiments scolaires.

### La solidarité et la proximité

Pour l'accompagnement des plus fragiles, nous intervenons en complément des autres politiques, menées par le CPAS dont la dotation est, cette année, à nouveau augmentée. L'ensemble des politiques menées participe à l'inclusion sociale et la Ville se saisit d'obligations bien au-delà de ses obligations légales, comme l'intervention dans la redevance de télédistribution ou l'intervention dans la facture d'eau pour les revenus modestes et les familles nombreuses. Nous mettons également l'accent sur la cohésion sociale que ce soit par la création et l'accompagnement d'activités au cœur des quartiers comme le potager communautaire de l'Orangerie ou de soutien aux familles dont un proche est frappé par la maladie d' Alzheimer.

### La sécurité et la mobilité

L'année 2015 a été marquée par la mise en place, sous la conduite de Françoise Pigeolet, notre Bourgmestre f.f., d'une zone unique de secours sur l'ensemble du Brabant wallon. Grâce à l'appui administratif et financier de la Province, ce défi a pu être relevé. La contribution de Wavre en cette matière est essentielle pour préserver la qualité de services offerts par nos pompiers. En ce qui concerne notre police,



comme chaque année, nous maintenons un effectif complet pour assurer la présence de nos policiers sur le terrain.

Les travaux de voirie représentent également une part importante de ce budget avec plus 8 millions investis notamment pour la rénovation de l'avenue Joséphine Rauscent et du quartier de Stadt. Notons également les efforts importants en terme d'aménagement des voies cyclo-piétonnes.

Le plan communal de mobilité sera finalisé en cours d'année. Nous attendons avec impatience ses conclusions afin, entre autres, de poursuivre notre politique de sécurisation des voiries dans les quartiers.

### La conservation du patrimoine

Nous porterons une attention particulière cette année à notre patrimoine. Les travaux de rénovation du château de l'Ermitage, de l'Hôtel de Ville, des systèmes électriques de nos églises, l'aménagement du Carillon ainsi que la restauration de la Fresque Yoko Tsuno et de la chapelle de Grimohaye sont au programme de nos investissements 2016 pour un montant total de plus d'un million d'euros. Nous continuons à moderniser nos infrastructures sportives avec notamment le remplacement d'un terrain de hockey par un nouveau terrain mouillé.

### La transformation urbaine

2016 sera une année exceptionnelle pour les grands projets de transformation de notre centre-ville. Après avoir résolu les quelques problèmes techniques et juridiques liés au marché public d'adjudication des travaux, nous poserons la première pierre du hall culturel polyvalent. Ce projet ambitieux changera définitivement le visage de Wavre. Il sera accompagné d'autres projets importants comme la création du nouveau parking des Mésanges et le relifting de la Place Henri Berger. Par ailleurs, le projet de complexe de commerces et de logements « La Promenade » sur les places des Fontaines et des Carabiniers, projet porté par un partenaire privé, connaîtra un grand coup d'accélérateur. En accompagnement de ce projet, nous lancerons une analyse détaillée de rénovation du centre-ville actuel et un effort particulier sera porté sur l'embellissement des entrées de notre cité. Enfin, pour renforcer le positionnement commercial de Wavre, nous avons engagé un gestionnaire spécialisé en marketing afin d'attirer dans notre cité de nouvelles enseignes.

Le budget 2016 est aussi fidèle à nos engagements de gestion rigoureuse et de maintien de la fiscalité à son niveau le plus bas possible.

Plus que jamais, Wavre est LA ville à vivre!

Anne MASSON Echevin des Finances et du Budget